

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA
SOLIDARITÉ SOCIALE

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS

2015-2016

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**



VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

Seules les questions concernant le ministère du Travail font partie de la Table des matières

1. Depuis 2010-2011, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2015-2016.
2. Depuis 2010-2011, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2015-2016.
3. Depuis 2010-2011, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
5. Depuis 2010-2011, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
8. Liste détaillée des critères exigés pour l'octroi de permis pour la référence de main-d'œuvre.
9. Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Indiquer l'évolution depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
11. Effectif du ministère du Travail rattaché au Bureau des permis.
12. Liste des demandes de permis reçues, en indiquant si celui-ci a été délivré ou non, et les raisons appuyant l'acceptation ou le refus de la demande.
13. Liste des membres du Comité de vigie, et pour chacun d'entre eux, le salaire et les autres avantages consentis. Joindre une copie du mandat qui leur a été confié.
14. Budget de fonctionnement du Comité de vigie et ventilation détaillée de l'utilisation des sommes, depuis sa création. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
15. Calendrier des rencontres prévues pour le Comité de vigie en 2014-2015, et de celles prévues en 2015-2016.
16. État de situation de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'économie et du travail publiées en décembre 2006, dans son rapport portant sur l'examen du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale et du document d'actualisation de ce rapport.
17. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2013-2014 qui n'ont pas été reconduits en 2014-2015, en incluant les programmes qui ont été abolis.
18. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	TABLE DES MATIÈRES
19.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour les années 2014-2015 et 2015-2016.
20.	Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2014-2015 et en 2015-2016.
21.	Liste de tous les conflits de travail en 2014-2015 et en 2015-2016; identifier la chronologie des actions prises dans les différents dossiers.
22.	Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant un projet de fusion d'organismes relevant du ministre du Travail.
23.	Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant une refonte du Code du travail.
24.	Liste des projets ou activités liés à la capitale nationale, financés à même le budget du ministère du Travail.
25.	Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs depuis cinq ans, par année financière.
26.	Évolution du nombre de dossiers traités par un médiateur/conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.
27.	Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
28.	Depuis 2005, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer : <ol style="list-style-type: none">la nature ou l'objet du contrat;la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);une copie du contrat;une copie du résultat;le coût du contrat.
29.	Liste des projets informatiques depuis 2005 : <ol style="list-style-type: none">évolution des coûts pour chacun des dossiers;nombre de consultants externes et coûts associés;indiquer la somme dépensée depuis 2005, par année financière (et prévisions pour 2015-2016), pour l'informatique et les technologies de l'information;préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
Bureau d'évaluation médicale (BEM)	
100.	Liste des dépenses de fonctionnement par année depuis 10 ans.
101.	Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Évolution depuis 2010-2011 et prévisions pour 2015-2016.
102.	Nombre de dossiers au BEM et évolution des délais d'attente au cours des cinq dernières années.

VOLET TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	TABLE DES MATIÈRES
103.	Nombre d'avis confirmant ou infirmant l'opinion du médecin traitant depuis 2010-2011, par année financière.
104.	Nombre d'avis demandés par la CSST et nombre d'avis demandés par les employeurs depuis 2010-2011, par année financière.
105.	Liste des médecins du BEM approuvée selon l'article 216 de la <i>Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles</i> , depuis 2010-2011, par année financière. Ventilation par spécialité. Pour chacune des années, honoraires versés par médecin et par spécialité.
106.	Nombre de patients traités par médecin ayant participé au BEM depuis 2010-2011, par année financière.
107.	Ventilation des coûts de fonctionnement du BEM depuis 2010-2011, par année financière, et les prévisions pour 2015-2016.
108.	Répartition de l'effectif selon la spécialité et heures travaillées depuis 2010-2011, par année financière; fournir les prévisions pour 2015-2016.
109.	Nombre d'avis demandés par la CSST, même s'il n'y a pas contestation, depuis 2010-2011, par année financière.
110.	État de situation de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'économie et du travail, publiées en décembre 2006, dans son rapport portant sur l'examen du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale et du document d'actualisation de ce rapport.
Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)	
156.	Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au CCTM et copie des avis transmis au ministre depuis 2010-2011, par année financière, en indiquant l'état des travaux en cours.
157.	Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des cinq dernières années et de celle en cours.
158.	Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des cinq dernières années. Fournir l'objet de la plainte
Licenciement collectif	
159.	Liste des avis de licenciements collectifs reçus au ministère depuis le 1 ^{er} décembre 2009 jusqu'à ce jour. Fournir une ventilation par région et les renseignements suivants : <ol style="list-style-type: none">nom et adresse de l'entreprise;date de l'avis ou de la fermeture;type ou secteur d'activité de l'entreprise;nombre total d'employés de l'entreprise;nombre de salariés temporaires et permanents visés par le licenciement;motifs du licenciement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-1

Titre :

Depuis 2010-2011, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2015-2016.

Le ministère du Travail est en entente de services avec le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) pour ses ressources informationnelles.

Sommes dépensées en 2014-2015 : **1 796 210 \$**

Répartition par catégories :

- Services de base : 1 035 678 \$
- Services d'amélioration continue : 39 491 \$
- Plan opérationnel triennal d'évolution (POTÉ) : 721 041 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-2

Titre :

Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail ainsi que pour tous les organismes sous la responsabilité du ministre du Travail depuis 2009-2010, par année financière. Prévisions pour 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor,
et ce, pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 2015-04-07

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-3

Titre :

Depuis 2010-2011, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
Comité de vigie sur la référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner l'ensemble du système de référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction lors de sa première année de mise en œuvre et d'en évaluer l'impact sur l'intimidation et la discrimination. ▪ Donner son avis sur toute question que lui soumet le ministre relativement à l'application de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction (2011, chapitre 30), notamment sur la conformité des normes de conduite prévues au code d'éthique d'une association avec les objectifs de la Loi. ▪ Dépôt d'un rapport au terme des travaux. ▪ Durée du mandat : 15 novembre 2012 au 30 septembre 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Claudette Carbonneau (coordonnatrice) ▪ Matthias Rioux ▪ Jean Cournoyer 	40 321 \$ (2014-2015)	Françoise Dion, secrétaire du Comité
Groupe de travail interministériel sur l'harmonisation de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20) aux lois et	Évaluer la nécessité et l'opportunité d'harmoniser la définition de ferme prévue à la Loi R-20 à celles du domaine agricole que l'on trouve dans les lois et règlements relevant du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.	Ministère du Travail Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	Aucun	- Nicolas Beauchemin - Michel Sauvé

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
règlements du domaine agricole				
Comité sur la rémunération des cueilleurs de framboises et de fraises	Analyser l'ensemble des paramètres de la rémunération au rendement des salariés de cette industrie afin de leur assurer un niveau de rémunération adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> – Ministère du Travail – Commission des normes du travail – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec – Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion – Comité d'action des non-syndiqué(e)s (CANOS) – Au Bas de l'échelle – Union des producteurs agricoles – Association des producteurs de fraises et de framboises 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Steve Audet – Josée Marotte <p><u>RESPONSABLE : MTRAV</u></p>
Comité interministériel sur le deuil périnatal	Identifier des pistes de solution concernant la problématique soulevée par le deuil périnatal et examiner les impacts législatifs et financiers que soulèvent ces pistes de solution.	<ul style="list-style-type: none"> – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (trois personnes dont une de la Direction des affaires juridiques) – Ministère du Travail – Commission des normes du travail – Ministère de la Santé et des Services sociaux – Ministère de la Famille – Ministère des Finances – Conseil de gestion de l'assurance parentale 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Steve Audet – Josée Marotte <p><u>RESPONSABLES : MTRAV et MESS</u></p>

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
Comité bipartite de coordination de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction	<p>Surveiller l'application de l'entente, promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, et l'accès aux chantiers et traiter toute autre question pertinente.</p> <p><u>Résultats</u> : Maintien d'un climat harmonieux entre le Québec et l'Ontario en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Ministère du Travail – Commission de la construction du Québec – Régie du bâtiment du Québec – Ministère du Travail de l'Ontario – Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Anne Parent, sous-ministre adjointe aux Politiques et à la Recherche – Michel Sauvé <p><u>RESPONSABLES :</u> <u>MTRAV et ONTARIO</u></p>
Comité bipartite de coordination de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction	<p>Surveiller l'application de l'entente, promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, et l'accès aux chantiers et traiter toute autre question pertinente.</p> <p><u>Résultats</u> : Maintien d'un climat harmonieux entre le Québec et le Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Ministère du Travail – Commission de la construction du Québec – Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Anne Parent, sous-ministre adjointe aux Politiques et à la Recherche – Michel Sauvé <p><u>RESPONSABLES :</u> <u>MTRAV et N.-B</u></p>
Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum	<p>Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relativement à l'évolution du salaire minimum et proposer un processus qui faciliterait la prise de décision.</p> <p>Réaliser une analyse triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum et une consultation lorsque le ratio entre le salaire minimum et le salaire horaire moyen excède 0,47 ou lorsqu'un projet de modification du salaire minimum a pour effet d'accroître ce ratio.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Ministère des Finances – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale <p><u>Observateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Commission des normes du travail – Secrétariat à la condition féminine 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Louis Tremblay, Directeur de la recherche et de l'innovation en milieu de travail (coordonnateur) – Steve Audet, Directeur des politiques du travail – Patrick Bourassa – Mame-Cheikh-Ibra Ngom <p><u>RESPONSABLE :</u> <u>MTRAV</u></p>
Comité interministériel permanent sur la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés.	Assurer la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés recrutés à l'étranger, notamment par la mise en place de mécanismes d'information et de soutien.	<ul style="list-style-type: none"> – Ministère du Travail – Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion 	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> – Audrey Pichette (Coordonnatrice)

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
		<ul style="list-style-type: none"> – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – Ministère des Relations internationales et de la Francophonie – Commission de la santé et de la sécurité du travail – Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse – Commission des normes du travail 		<u>RESPONSABLE : MTRAV</u>

SOURCE : Secrétariat du travail
DATE : 2015-03-27

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-5

Titre :

Depuis 2010-2011, fournir la liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Vous référer à la question 7 des renseignements généraux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-8

Titre :

Liste détaillée des critères exigés pour l'octroi de permis pour la référence de main-d'œuvre.

Les critères d'octroi de permis sont définis par la Loi R-20 et le Règlement sur le permis de service de référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction adopté le 28 novembre 2012. En plus de compléter le formulaire de demande de permis, le demandeur doit produire les documents suivants :

1. l'acte de constitution de l'association, ses règlements et statuts, ainsi qu'un document faisant foi de son affiliation à une association représentative, le cas échéant;
2. une copie certifiée de la résolution autorisant la demande de permis, laquelle doit indiquer tout métier, toute occupation et toute région qu'elle vise;
3. une déclaration assermentée du président de l'association ou de son répondant faisant état de l'existence ou de l'absence de condamnations criminelles ou pénales au cours des cinq années précédant la demande concernant chacun des dirigeants ou représentants de l'association en fonction au moment de la demande et, en cas de condamnation, les documents en attestant;
4. s'il y a lieu, l'association de salariés liée qui demande un permis doit transmettre une entente écrite dans laquelle les deux associations liées confirment leur volonté à l'effet que l'association demanderesse soit celle qui, des deux, sera responsable de la référence de leurs membres concernant tout métier, toute occupation et toute région que vise l'entente.

SOURCE : Bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre
DATE : 2015-04-08

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-9

Titre :

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Indiquer l'évolution depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.

Le ministère du Travail n'a aucun bureau régional

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 2015-04-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-11

Titre :

Effectif du ministère du Travail rattachés au Bureau des permis.

Pour la période du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015, trois employés sont rattachés au Bureau des permis afin d'en assurer ses opérations :

- un directeur (assume également d'autres responsabilités);
- une professionnelle, adjointe et responsable du Registre des permis de service de référence de main-d'œuvre;
- un enquêteur en matière frauduleuse.

SOURCE : Bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-12

Titre :

Liste des demandes de permis reçues, en indiquant si un permis a été délivré ou non, et les raisons appuyant l'acceptation ou le refus de la demande.

En date du 28 février 2015, 43 permis ont été délivrés par le Bureau des permis puisque les demandes étaient complètes et que les critères d'admissibilité suivants étaient conformes :

- la demande était signée par le président de l'association ou par son répondant;
- la demande était accompagnée des documents obligatoires;
- la vérification des antécédents judiciaires des représentants et dirigeants de chaque association titulaire de permis a été faite et n'a pas empêché la délivrance de permis des associations ayant fait la demande.

LISTE DES DEMANDES DE PERMIS DE SERVICE DE RÉFÉRENCE DE MAIN-D'ŒUVRE DES ASSOCIATIONS SYNDICALES

En date du 28 février 2015

Demandes reçues : 43
Permis émis : 43

<u>Nom de l'association</u>	<u>Statut</u>	<u>Nom de l'association</u>	<u>Statut</u>
Syndicat québécois de la construction (SQC)	Émis	CQPMCI - Local 1929	Émis
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	Émis	CQPMCI - Local 71	Émis
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	Émis	CQPMCI - Local 144	Émis
CQPMCI - Local 4	Émis	CQPMCI - Local 500	Émis
CQPMCI - Local 7	Émis	CQPMCI - Local 825	Émis
CQPMCI - Local 58	Émis	CQPMCI - Local 160	Émis
CQPMCI - Local 134	Émis	CQPMCI - Local 761	Émis
CQPMCI - Local 271	Émis	CQPMCI - Local 380	Émis
CQPMCI - Local 929	Émis	FTQ – FIPOE	Émis
CQPMCI - Local 568	Émis	FTQ – Local 1	Émis
CQPMCI - Local 1604	Émis	FTQ – Local 9	Émis
CQPMCI - Local 116	Émis	FTQ – Local 99	Émis
CQPMCI - Local 62	Émis	FTQ – Local 100	Émis
CQPMCI - Local 527-A	Émis	FTQ – Local 135	Émis
CQPMCI - Local 89	Émis	FTQ – Local 2016	Émis
CQPMCI - Local 96	Émis	FTQ – Local 618	Émis
CQPMCI - Local 101	Émis	FTQ – Local 777	Émis
CQPMCI - Local 2182	Émis	FTQ – Local 1676	Émis
CQPMCI - Local 711	Émis	FTQ – Local 2366	Émis
CQPMCI - Local 905	Émis	FTQ – CONSTRUCTION	Émis
CQPMCI - Local 349	Émis	FTQ – AMAQ	Émis
CQPMCI - Local 1135	Émis		

SOURCE : Bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre (2015-04-07)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-13

Titre :

Liste des membres du Comité de vigie, et pour chacun d'entre eux, le salaire et autres avantages consentis. Joindre une copie du mandat qui leur a été confié.

Le Comité de vigie sur la référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction est formé de trois personnes :

- Madame Claudette Carbonneau, coordonnatrice du comité;
- Monsieur Jean Cournoyer;
- Monsieur Matthias Rioux.

Le salaire de chacun des membres est de 833 \$ pour chaque journée de 7 heures de travail.

De plus, des frais de déplacement sont prévus selon la Directive concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par les organismes publics.

Mandat

Le Comité a pour fonction d'examiner l'ensemble du système de référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction lors de sa première année de mise en œuvre et d'en évaluer l'impact sur l'intimidation et la discrimination.

Le Comité a également pour fonction de donner son avis sur toute question que lui soumet le ministre relativement à l'application de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction (2011, chapitre 30), notamment sur la conformité des normes de conduite prévues au code d'éthique d'une association avec les objectifs de la Loi et sur les moyens de communication autorisés par la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail

DATE : 2015-04-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-14

Titre :

Budget de fonctionnement du Comité de vigie et ventilation détaillée de l'utilisation des sommes depuis sa création. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

Sommes versées aux trois membres du Comité de vigie en 2014-2015 :

- Honoraires : 35 581 \$
- Frais de déplacement : 4 740 \$

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 2015-04-15

MINISTÈRE DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP-15

Titre :

Calendrier des rencontres prévues pour le Comité de vigie en 2014-2015, et celles prévues en 2015-2016

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits 2015-2016.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 2015-04-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-16

RP-110

Titre :

État de situation de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'économie et du travail publiées en décembre 2006, dans son rapport portant sur l'examen du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale et du document d'actualisation de ce rapport.

1. Que la diminution significative de la contestation s'inscrive au sommet des priorités en ce qui concerne la gestion du régime de santé et de sécurité du travail.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

2. Que le délai à l'intérieur duquel il est possible de contester une décision de la CSST soit élargi, et ce, pour éviter les contestations attribuables à la crainte de perdre son droit par l'effet de la prescription.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

3. Que le rôle du Bureau d'évaluation médicale soit revu de manière à éliminer la confusion entre son rôle scientifique et son rôle juridique.

Le BEM n'a pas de rôle juridique à jouer.

Suite aux recommandations de la CET de 2006, le BEM a mis en place les mesures suivantes :

- canevas sous la forme d'une consultation médicale spécialisée et non plus sous le format d'une décision ou tout autre document légal;
- formation pour clarifier le mandat et le rôle médical du BEM;
- changement dans le vocabulaire utilisé dans l'avis du BEM pour éviter tout vocabulaire ou référence à la terminologie juridique;
- relecture des avis afin de s'assurer de la conformité à ces directives;
- mise en place d'un plan de communication insistant sur le rôle médical du BEM :
 - dépliants expliquant le rôle scientifique du BEM;
 - révision de la correspondance précisant le rôle scientifique du BEM;
 - participation à des événements tels que : forum en santé et sécurité du travail; « Le Grand Rendez-vous en santé et sécurité du travail »; congrès médicaux dans le but d'expliquer le rôle scientifique du BEM;
- les formations sur le rôle du BEM, le canevas et la rédaction des avis sont mises à jour annuellement.

4. Qu'un mécanisme de soutien financier soit mis en place afin de protéger les travailleurs accidentés des préjudices attribuables, d'une part aux délais indus menant à une décision de la CLP et, d'autre part, à la suspension du versement des indemnités de remplacement du revenu (IRR) à la suite d'un avis du BEM.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

5. Que seule la Commission de la santé et de la sécurité du travail puisse demander au Bureau d'évaluation médicale d'émettre un avis.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

6. Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail déploie tous les efforts nécessaires pour mieux informer et soutenir les travailleurs victimes de lésions professionnelles.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

7. Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail déploie tous les efforts nécessaires pour mieux informer et soutenir les médecins qui ont charge des travailleurs victimes de lésions professionnelles, entre autres, en mettant sur pied les

expériences pilotes et les cliniques multidisciplinaires en soutien aux médecins traitants prévues en 1997, et qu'elle en rende compte dans son rapport annuel de gestion.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

8. Que les efforts d'amélioration du fonctionnement du Bureau d'évaluation médicale et de la qualité de ses avis se poursuivent.

Le BEM souscrit à cette recommandation de la Commission. Il a implanté une série de mesures afin d'améliorer la qualité des avis et mis en place un mécanisme de suivi.

Axes d'intervention :

- A. Restructuration organisationnelle;
- B. Interventions auprès des membres du BEM;
- C. Mesures d'amélioration de la qualité des avis;
- D. Organisation de colloques;
- E. Mesures d'amélioration des services à la clientèle, objectif 1.2.1 du plan d'action 2014-2015 : Contribuer au maintien du lien d'emploi du travailleur dans le respect de son intégrité;
- F. Plan de communication;
- G. Plan stratégique du ministère du Travail (2009-2012), objectif 3.3 : Accroître la reconnaissance de l'expertise du BEM , reconduit en 2012-2013 et en 2013-2014.

9. Que le rapport annuel de gestion du ministère du Travail fasse explicitement et exhaustivement mention des éléments suivants : L'évaluation continue par rapport à l'amélioration du fonctionnement du Bureau d'évaluation médicale, notamment par rapport aux mesures administratives proposées en 1997; les objectifs et les indicateurs de performance relatifs aux orientations, aux activités et à la gestion du Bureau d'évaluation médicale.

Depuis 2006, les informations concernant le BEM dans le Rapport annuel de gestion du MTRAV ont augmenté et présentent l'ensemble de son fonctionnement et les indicateurs de performance pertinents s'y rapportant.

10. Que le rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale, prescrit par l'article 68, de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit déposé par le ministère du Travail sur une base bisannuelle.

Il y a consensus tant au ministère du Travail qu'au CCTM sur le fait que la mesure proposée par la Commission est très exigeante. La mesure proposée précédemment, soit une information exhaustive au rapport annuel de gestion, permettra d'atteindre l'objectif de la Commission de bien évaluer le fonctionnement du BEM.

11. Que soit évaluée l'opportunité de développer un programme de soutien financier aux organisations qui viennent en aide aux travailleurs accidentés non-syndiqués, comme il en existe dans d'autres provinces au Canada.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-20

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-17

Titre :

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2013-2014 qui n'ont pas été reconduits en 2014-2015, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Les données sont disponibles au budget des dépenses

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-18

Titre :

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Les données sont disponibles au budget des dépenses

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-19

Titre :

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

L'information est disponible dans le budget de dépenses du Ministère

SOURCE : Direction des budgets centraux d'administration, projets et investissements

DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-20

Titre :

Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2014-2015 et 2015-2016.

Aucune nouvelle dépense en 2014-2015

SOURCE : Direction des budgets centraux d'administration, projets et investissements
DATE : 2015-04-09

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-21

Titre :

Liste de tous les conflits de travail en 2014-2015; identifier la chronologie des actions prises dans les différents dossiers.

Exposé et statistiques :

Liste de tous les arrêts de travail en 2014-2015 dans lesquels une intervention en médiation/conciliation a eu lieu (à part les concessionnaires automobile) et le nombre de jours de rencontre avec les parties :

Employeur principal	Type d'intervention	Contexte d'intervention	Origine de la demande	Statut de l'arrêt de travail	Présence d'arrêts de travail	Date d'assignation médiateur/ conciliateur	Nb total équivalent à (1) journée de rencontre	Début de l'arrêt de travail	Fin de l'arrêt de travail	Date conclusion	Conclusion
6860907 Canada inc. (Résidence Memphrémagog)	Conciliation	Première convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	08-29-14	4	09-01-14	11-13-14	10-21-14	Déféré à l'arbitrage - première convention (art. 93.1 du Code)
Arboriculture de Beauce inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève et lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	06-04-14	1	09-09-14	10-31-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation

ArcelorMittal Montréal inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-25-14	7	08-07-14	08-17-14	09-19-14	Entente conclue en conciliation
Asplundh Canada ULC	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève et lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	04-15-14	2	09-09-14	10-31-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation
Association des accidentés cérébro-vasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie (Acte)	Conciliation	Première convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	09-09-14	6	02-17-15	02-17-15	03-16-15	Déféré à l'arbitrage - première convention (art. 93.1 du Code)
Bathium Canada inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	12-17-13	28	04-29-14	02-15-15		
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	10-15-14	4	02-19-15	02-19-15		
Centrale des syndicats démocratiques	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	05-23-14	3	10-03-14	10-09-14	10-09-14	Entente conclue en conciliation
Centre communautaire juridique du Saguenay Lac St-Jean	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	03-04-14	10	09-02-14	09-19-14		

Centre de la petite enfance Au pays de Cornemuse	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	01-17-14	6	10-09-14	11-04-14		
Citadelle, Coopérative de producteurs de Sirop d'érable / Citadelle, Maple Syrup Producers' Cooperative	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	05-09-14	3	06-25-14	06-30-14	07-28-14	Entente conclue en conciliation
Émondage St-Germain & Frères Ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	06-04-14	3	09-09-14	10-31-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation
Hydro-Québec	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	09-08-14	9	09-05-14	12-22-14	03-20-15	Entente conclue en conciliation
J.J.L. Déboisement inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève et lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	04-14-14	2	09-09-14	10-31-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation
Jubilant Draximage inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	02-26-14	7	06-02-14	06-09-14	07-09-14	Entente conclue en conciliation
Kruger Wayagamack inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-15-14	7	01-14-15	01-14-15	02-10-15	Entente conclue en conciliation
La Coopérative des consommateurs d'Alma	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	02-14-14	2	11-27-14	11-29-14	12-16-14	Entente conclue en conciliation

Les Entreprises de Stoneham inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	10-15-14	8	11-27-14	12-17-14	04-08-15	Entente conclue en conciliation
Les Entreprises d'émondage L.D.L. inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève et lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	04-11-14	3	09-09-14	10-31-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation
Les Entreprises horticoles C.C.S. inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	06-04-14	3	09-09-14	10-31-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation
Les Services à domicile de la région de Matane	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	04-07-14	7	07-31-14	11-30-14	02-04-15	Entente conclue en conciliation
Les Structures GB ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	11-10-14	1	11-12-14	11-30-14	11-26-14	Entente conclue en conciliation
Les Textiles Mercedes ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	03-13-14	3	06-10-14	08-04-14	08-05-14	Entente conclue en conciliation
Municipalité de Weedon	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-04-15	2	01-20-15			
Provigo Distribution inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève et lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	03-15-13	7	06-10-13	02-06-15	02-07-15	Fermeture d'entreprise

Provigo Québec inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève et lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	08-21-12	10	08-16-12				
Provigo Québec inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Lock-out	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	10-05-12	10	12-15-12	02-06-15	02-07-15	Fermeture d'entreprise	
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	05-02-13	26	04-04-14	10-12-14	10-29-14	Entente conclue en conciliation	
Société des casinos du Québec	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-08-14	1	07-21-14	07-21-14	08-01-14	Entente conclue en conciliation	
Société des casinos du Québec inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-08-14	5	07-21-14	07-21-14	01-05-15	Entente conclue en conciliation	
Société en commandite Villa d'Alma	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	01-27-14	6	06-04-14	06-30-14	07-23-14	Entente conclue en conciliation	
SSQ Société d'assurances générales inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	12-03-14	8	02-26-15	02-27-15			
SSQ Société d'assurances générales inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	12-03-14	8	11-28-14	11-28-14			

Super C, une division de Metro Richelieu inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	04-17-14	7	04-17-14	11-26-14	11-24-14	Entente conclue en conciliation
Tembec inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	08-25-14	19	11-27-14	12-14-14	12-19-14	Entente conclue en conciliation
Tembec inc.	Exploration	Suivi des dossiers à risque	Les deux parties	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-09-14	1	11-27-14	12-14-14	07-18-14	Intervention complétée
Tembec inc.	Séminaire en relations du travail	À la suite d'une autre intervention	Les deux parties	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-18-14	3	11-27-14	12-14-14	08-06-14	Intervention complétée
Université de Sherbrooke Cabinet du Vice-Recteur	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	10-07-14	12	11-14-14	11-14-14	11-19-14	Entente conclue en conciliation
Veolia Transdev Québec inc. Division 2755-4609 (Limocar Rive-Sud)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	11-19-14	4	01-21-15	01-25-15	02-12-15	Entente conclue en conciliation
Veolia Transdev Québec inc. Division Veolia Transport Québec (Ville de Sainte-Julie)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	11-24-14	8	01-21-15	01-25-15	02-16-15	Autres
Villa-Maria	Conciliation	Première convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	05-09-14	20	01-30-15	01-30-15		

Ville de Dorval	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	07-10-14	Par intervention téléphonique	11-26-14	12-02-14		
Ville de Lévis	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie syndicale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	05-08-12	35	11-03-14	11-26-14	02-27-15	Entente conclue en conciliation
Ville de Longueuil	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail déclenché en cours d'intervention	04-08-13	23	05-09-14	05-10-14	07-03-14	Entente conclue en conciliation
Ville de Terrebonne	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Partie patronale	Grève	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	11-13-13	9	06-12-13		03-11-15	Entente conclue en conciliation

Liste des arrêts de travail et des actions prises dans les dossiers des concessionnaires. Tous ces dossiers sont regroupés et traités en une seule intervention :

Nom employeur	Type d'intervention	Contexte d'intervention	Statut de l'arrêt de travail	Origine de la demande	Présence d'arrêts de travail	Date d'assignation médiateur-conciliateur	2e date d'assignation médiateur-conciliateur spécial	Début ATR	Fin ATR	Nombre total de rencontres
Alma Honda 9075-51256 Québec inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	04-mars-13		16

Alma Toyota inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Arnold Chevrolet inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Automobile Chicoutimi (1986) inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Automobiles du Fjord (Volvo du Fjord)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Automobiles du Royaume ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Automobiles Perron Chicoutimi inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16

Chicoutimi Chrysler Dodge Jeep inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Dolbeau Automobiles ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Dupont Auto Division 2174-1202 Québec inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Excellence Nissan	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Kia Harold Auto	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
L.D. Auto Dolbeau	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16

L.D. Automobile (1986)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16	
L.G. Automobile ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16	
L'Étoile Dodge Chrysler inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16	
La Maison de l'auto Roberval (La Maison de l'auto St-Félicien ltée)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16	
La Maison de l'auto St-Félicien ltée (1983)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16	
La Maison Mazda Enr	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16	

Léo Automobile ltée (Division Auto)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Maison de l'auto Dolbeau Mistassini (9171-1440 Québec inc.)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	18-févr-13		16
Maison Mitsubishi	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	18-févr-13		16
Paul Albert Chevrolet Cadillac ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Paul Dumas Chevrolet ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
Roberval Pontiac Buick inc.	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16

Rocoto ltée	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	05-mars-13		16
St-Félicien Toyota (9034-4227 Québec inc.)	Conciliation	Renouvellement de la convention collective	Lock-out	Ministre	Arrêt de travail en cours lors de la réception de la demande	02-10-14	09-29-14	04-mars-13		16

SOURCE : DGRT-BSMART – Secrétariat du travail

DATE : 2015-04-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-22

Titre :

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant un projet de fusion d'organismes relevant du ministre du Travail.

Annexe 1 : Analyse d'impact réglementaire – Regroupements du portefeuille Travail

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 2105-04-07

ANALYSE D'IMPACT RÉGLEMENTAIRE

Regroupements du portefeuille

Travail

Secrétariat du travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la
Solidarité sociale

14 avril 2015

**Travail, Emploi
et Solidarité sociale**

Québec



Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF	3
1. DÉFINITION DU PROBLÈME	3
2. PROPOSITION DU PROJET	3
3. ANALYSE DES OPTIONS NON RÉGLEMENTAIRES	4
4. ÉVALUATION DES IMPACTS	4
4.1 Description des secteurs touchés	4
4.2 Coûts pour les entreprises	4
4.3 Avantages du projet	6
4.4 Impact sur l'emploi	6
5. ADAPTATION DES EXIGENCES AUX PME	6
5.1 En quoi le fardeau des exigences est-il modulé pour tenir compte de la taille des entreprises?	6
6. COMPÉTITIVITÉ DES EXIGENCES ET IMPACT SUR LE COMMERCE AVEC LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC	6
6.1 La préservation de la compétitivité des entreprises québécoises	6
6.2 Les effets de la solution projetée sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des investisseurs et des investissements entre le Québec et ses partenaires économiques	7
7. CONCLUSION	7
8. PERSONNE RESSOURCE	7

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Afin de simplifier l'accès aux services pour la population, le gouvernement entend créer la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail. Cette organisation serait issue du regroupement de la Commission des normes du travail, de la Commission de l'équité salariale et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. De plus, les deux tribunaux administratifs en matière de travail seraient aussi regroupés. Ainsi, la Commission des lésions professionnelles (CLP) et la Commission des relations du travail (CRT) seraient appelées à former le nouveau Tribunal administratif du travail (TAT).

Par ailleurs, comme il a été annoncé dans le discours sur le budget le 26 mars dernier et grâce aux économies générées par le regroupement des trois organismes, le taux de cotisation des employeurs pour le volet normes du travail passerait de 0,08 % à 0,07 % de la masse salariale. Cette baisse de cotisation représenterait une économie récurrente de 8 M\$ pour les entreprises.

1. DÉFINITION DU PROBLÈME

Le gouvernement vise à s'assurer que les activités gouvernementales sont administrées de manière efficace et efficiente, et que les structures de gouvernance en place sont appropriées.

C'est dans cette lignée que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a proposé de regrouper trois organismes du portefeuille du travail, afin de simplifier l'accès aux services pour la population en créant un guichet unique. Cette proposition a été retenue par le gouvernement lors du dépôt du budget le 26 mars 2015. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Commission des normes du travail (CNT) et la Commission de l'équité salariale (CÉS) seraient donc regroupées.

De façon naturelle, considérant la création du nouvel organisme, les deux tribunaux administratifs en matière de travail seraient aussi regroupés. La Commission des lésions professionnelles (CLP) et la Commission des relations du travail (CRT) formeraient donc le Tribunal administratif du travail (TAT).

2. PROPOSITION DU PROJET

Regroupement des organismes

Dans le but de simplifier l'accès aux services pour la population, le gouvernement entend créer la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail. Cette organisation sera issue du regroupement de la Commission des normes du travail et de la Commission de l'équité salariale à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Cette fusion serait effective

le 1^{er} janvier 2016. Le projet de loi propose la création de la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail (CDSST).

Regroupement des tribunaux administratifs

La Commission des lésions professionnelles et la Commission des relations de travail seront aussi regroupées pour former le Tribunal administratif du travail. Cette fusion sera également effective le 1^{er} janvier 2016.

3. ANALYSE DES OPTIONS NON RÉGLEMENTAIRES

Tous les organismes visés par les regroupements ont été créés en vertu de dispositions législatives. Pour les regrouper, il est donc nécessaire de modifier ces lois.

4. ÉVALUATION DES IMPACTS

4.1 Description des secteurs touchés

a) **Secteurs touchés** : l'ensemble des secteurs économiques

b) **Nombre d'entreprises touchées** :

- **PME** : 221 163 **Grandes entreprises** : 6 739 **Total** : 227 902 (2012)

c) **Caractéristiques additionnelles du (des) secteur(s) touché(s)**:

- **Nombre de salariés assujettis** : 3 212 773

Selon les données de Revenu Québec, la province comptait, en 2012, 227 902 employeurs cotisants à la CNT.

4.2 Coûts pour les entreprises

La création du Tribunal administratif du travail générera des économies de gestion récurrentes de l'ordre de 6,9 M\$ à partir de la troisième année. Ces économies seront réalisées grâce à l'harmonisation des processus décisionnels des deux tribunaux, à l'abolition de la présence des membres paritaires et à la réduction des dépenses de fonctionnement des tribunaux par le rapatriement des services administratifs de la Commission des relations du travail au sein du nouveau tribunal.

La création de la nouvelle Commission générera également des économies de gestion récurrentes de l'ordre de 8 M\$ à partir de la troisième année. Ces économies seront réalisées grâce à la réduction des dépenses de nature administrative et de la masse salariale des organismes.

ANALYSE D'IMPACT RÉGLEMENTAIRE

L'ensemble des économies de gestion attribuables au regroupement des organismes se traduira par une baisse de la cotisation des employeurs. En effet, tant le budget que le projet de loi prévoient que le taux de cotisation des employeurs pour le volet normes du travail passera de 0,08 % à 0,07 % de la masse salariale un an après la mise en place du nouvel organisme. Cette baisse de cotisation représenterait une économie récurrente de 8 M\$ pour les entreprises.

Coûts liés aux formalités administratives

Type de coûts	Période d'implantation (coûts non récurrents)	Années subséquentes (coûts récurrents)	Total
Coûts de production, de gestion et de transmission des rapports, des enregistrements, des registres et des formulaires d'autorisation	0	0	0
Dépenses en ressources externes (ex. : consultants)	0	0	0
Autres coûts liés aux formalités administratives	0	(8 M\$)	(8 M\$)
Total des coûts liés aux formalités administratives	0	(8 M\$)	(8 M\$)

Synthèse des coûts pour les entreprises

Type de coûts	Période d'implantation (coûts non récurrents)	Années subséquentes (coûts récurrents)	Total
• Coûts directs liés à la conformité aux normes	0	0	0
• Coûts liés aux formalités administratives	0	(8 M\$)	(8 M\$)
• Manques à gagner	0	0	0
Total des coûts pour les entreprises	0	(8 M\$)	(8 M\$)

4.3 Avantages du projet

Le regroupement de la CNT, de la CSST et de la CES entraînera également des avantages pour les clientèles. L'accès aux services sera simplifié, puisque les clientèles pourront désormais s'adresser à une seule organisation pour leurs demandes touchant l'équité salariale, les normes et la santé et sécurité du travail. La nouvelle Commission permettra également une meilleure couverture régionale ainsi qu'une plus grande efficacité des activités. Parmi les autres bénéfices escomptés, on compte une baisse de la cotisation des employeurs.

Le regroupement des tribunaux administratifs en matière de travail comporte des avantages pour les clientèles, entre autres, une meilleure couverture régionale par une présence accrue sur l'ensemble du territoire québécois, ainsi qu'une plus grande efficacité des activités, notamment en matière de règles de preuve et de procédure, de délais de fermeture des dossiers et de partage de l'information.

4.4 Impact sur l'emploi

Les mesures proposées n'ont pas d'impact sur l'emploi.

5. ADAPTATION DES EXIGENCES AUX PME

5.1 En quoi le fardeau des exigences est-il modulé pour tenir compte de la taille des entreprises?

Il n'y a pas de fardeau supplémentaire pour l'ensemble des entreprises, comme pour les PME.

6. COMPÉTITIVITÉ DES EXIGENCES ET IMPACT SUR LE COMMERCE AVEC LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

6.1 La préservation de la compétitivité des entreprises québécoises

Le projet aura un impact positif sur les entreprises et leur compétitivité.

6.2 Les effets de la solution projetée sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des investisseurs et des investissements entre le Québec et ses partenaires économiques

Le projet de loi n'a aucun effet sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des investisseurs et des investissements entre le Québec et ses partenaires économiques.

7. CONCLUSION

Le projet de loi vise à s'assurer que les activités gouvernementales sont administrées de manière efficace et efficiente, et que les structures de gouvernance en place sont appropriées. Ainsi, on y propose : 1° le regroupement à l'intérieur de la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail, de la CSST, de la CNT et de la CÉS; 2° le regroupement de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail qui formerait le Tribunal administratif du travail.

L'accès aux services sera simplifié, puisque les clientèles pourront désormais s'adresser à une seule organisation pour leurs demandes touchant l'équité salariale, les normes et la santé et sécurité du travail. Le regroupement des tribunaux administratifs en matière de travail comporte des avantages pour les clientèles, entre autres, une meilleure couverture régionale par une présence accrue sur l'ensemble du territoire québécois, ainsi qu'une plus grande efficacité des activités.

Grâce aux économies générées par le regroupement des trois organismes et comme le gouvernement l'annonçait dans son discours sur le budget du 26 mars dernier, le taux de cotisation des employeurs pour le volet normes du travail passerait de 0,08 % à 0,07 % de la masse salariale. Cette baisse de cotisation représenterait une économie récurrente de 8 M\$ pour les entreprises.

8. PERSONNE RESSOURCE

Direction des communications
Secrétariat du travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

418 646-0424

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-23

Titre :

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant une refonte du Code du travail.

Il n'y a eu aucun travaux concernant une refonte du Code du travail en 2014-2015.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 2105-04-15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-24

Titre :

Liste des projets ou activités liés à la capitale nationale, financés à même le budget du ministère du Travail.

Aucun projet ou activité liés à la capitale nationale n'a été financé à même le budget du ministère du Travail en 2014-2015.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail
DATE : 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-25

Titre :

Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs depuis cinq ans, par année financière.

**Évolution du personnel régulier
ayant le corps d'emploi conciliateur/médiateur¹**

Conciliateur/médiateur	2014-2015 (au 4 mars 2015)
Nombre de conciliateur/médiateur	19
Total de l'effectif régulier	106 ²
Proportion selon l'effectif régulier	17,9 %

¹Données extraites du SAGIP à la paie 25 du 5 mars 2015 (effectifs en lien d'emploi au 4 mars 2015)

² Excluant les 15 ETC du Secrétariat à la Capitale-Nationale

Au 4 mars 2015, le Ministère comptait 19 conciliateurs/médiateurs réguliers. Ces derniers représentent 17,9 % de l'effectif régulier au 4 mars 2015 (106 employés).

À noter qu'aucun employé occasionnel était conciliateur/médiateur au 4 mars 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-26

Titre :

Évolution du nombre de dossiers traités par un médiateur/conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.

	2014-2015
Médiateurs/ conciliateurs	19
Dossiers traités	709
Dossiers par médiateurs/ conciliateurs	37,32

SOURCE : DGRT-BSMART – Secrétariat du travail

DATE : 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-27

Titre :

Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

En date du 28 février 2015, aucune demande conjointe de conciliation n'a été adressée en vertu de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

SOURCE : DGRT-BSMART – Secrétariat du travail
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-28

Titre :

Depuis 2005, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer :

- a) la nature ou l'objet du contrat;
- b) la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);
- c) une copie du contrat;
- d) une copie du résultat;
- e) le coût du contrat.

Exposé et statistiques :

Vous trouverez en annexe le tableau des contrats donnés à l'externe

SOURCE : Direction des opérations financières et contractuelles

DATE : 2015-04-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043822	Wolters Kluwer Québec Ltée	2 505,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Périodiques/Supports imprimés
753044327	Hypertec Systèmes inc.	1 235,49 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Imprimante laser/Matériel et accessoires informatiques
753044478	Cedrom-Sni inc.	3 102,85 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Abonnement médias électroniques/Documentation électronique
753045498	Gestion Immobilière Devcorp inc.	3 495,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Porte/Porte, fenêtre et vitre
753042727	Randstad Intérim inc.	15 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services de ressources humaines

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043178	Lemay, Andrée	5 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services de rédaction/Rédaction et traduction
753043246-1	9022-5731 Québec inc. (Alain Corriveau, arbitre)	2 140,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043246-2	9022-5731 Québec inc. (Alain Corriveau, arbitre)	1 036,40 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043246-4	9022-5731 Québec inc. (Alain Corriveau, arbitre)	1 530,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043246-5	9022-5731 Québec inc. (Alain Corriveau, arbitre)	2 360,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-2	Barrette Avocats	1 860,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-3	Barrette Avocats	1 580,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043248-6	Barrette Avocats	3 750,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-8	Barrette Avocats	2 740,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-10	Barrette Avocats	1 670,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-11	Barrette Avocats	2 225,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-13	Barrette Avocats	16 220,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043248-15	Barrette Avocats	4 620,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043254-3	Beaupré, René	4 350,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043254-4	Beaupré, René	2 240,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043257-1	Gagnon, Denis (avocat)	4 760,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043257-2	Gagnon, Denis (avocat)	5 070,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043257-4	Gagnon, Denis (avocat)	8 260,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043257-5	Gagnon, Denis (avocat)	8 670,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043258-3	Guay, Richard (avocat)	1 480,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043258-5	Guay, Richard (avocat)	3 160,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043258-6	Guay, Richard (avocat)	2 320,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043258-8	Guay, Richard (avocat)	1 160,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043258-10	Guay, Richard (avocat)	1 670,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043260-2	Lavoie, Gilles (006)	10 180,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043264-4	Poulin, Marc	1 680,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043264-5	Poulin, Marc	3 500,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043267-1	Adjudex inc.	4 060,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043268-1	Maureen Flynn arbitre & médiatrice S.A.	2 730,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043268-2	Maureen Flynn arbitre & médiatrice S.A.	4 060,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-2	Létourneau, Mario	1 488,90 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-4	Létourneau, Mario	3 925,60 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-6	Létourneau, Mario	2 732,80 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043269-8	Létourneau, Mario	1 422,50 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-12	Létourneau, Mario	6 720,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-13	Létourneau, Mario	10 080,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-15	Létourneau, Mario	1 507,80 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043269-17	Létourneau, Mario	1 754,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043284	Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., S.R.L.	22 651,13 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services juridiques

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753044085-2	Lefebvre, Bernard Me	1 680,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044127	Bergeron, Michel (consultant)	4 809,99 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'enquêtes en relations du travail/Services de relations industrielles
753044130	Rhéaume, Robert (002)	10 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'enquêtes en relations du travail/Services de relations industrielles
753044131	Hayden, Thomas-J.	10 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'enquêtes en relations du travail/Services de relations industrielles
753044132	Miller, Richard (002)	10 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'enquêtes en relations du travail/Services de relations industrielles
753044231	Pleau, Normand	4 473,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Graphisme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753044332	Carbonneau, Benoît (002)	10 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'enquêtes en relations du travail/Services de relations industrielles
753044367	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	3 100,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services de ressources humaines
753044444	SITQ inc.	5 700,68 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Ventilation/Chauffage, ventilation et circulation d'air
753044497	Garon, Patricia	24 050,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services en relations du travail/Services de relations industrielles
753044657	Léger Marketing inc.	4 850,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Gestion de projets/Services conseils en gestion
753044744-4	Côté, Gabriel M.	1 560,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753044804	Christine Paré Communication inc.	6 000,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services de rédaction/Rédaction et traduction
753044814-1	Maureen Flynn arbitre & médiatrice S.A.	3 500,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044814-2	Maureen Flynn arbitre & médiatrice S.A.	4 140,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044814-3	Maureen Flynn arbitre & médiatrice S.A.	1 547,17 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044814-4	Maureen Flynn arbitre & médiatrice S.A.	3 500,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044815-1	Beaupré, René	2 660,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753044815-3	Beaupré, René	3 500,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044815-5	Beaupré, René	7 400,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044815-6	Beaupré, René	2 359,58 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753044970-1	André Ladouceur inc.	2 800,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753045014	Groupe BCM inc.	1 018,06 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'assurance - structures, propriétés et biens/Services d'assurance et de retraite
753045158	Cabinet de Relations publiques national inc, Le (Québec)	1 750,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Formation au travail / perfectionnement de la main-d'œuvre/Formation professionnelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753045197-1	Roy, Pierre-Georges	1 120,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753045245-1	Lavoie, André G.	1 277,20 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753045245-2	Lavoie, André G.	4 620,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753045416	Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., S.R.L.	12 126,18 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services juridiques
753044410-23	Groupe Voyages VP	1 022,37 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Voyages par avions commerciaux/Transport de passagers
753044539	Merlicom inc.	1 168,20 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Publicité dans les magazines/Publicité
753044731	Numériqca inc.	1 226,40 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Impression de publications/Services de reprographie

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753044940	Pontbriand	1 395,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Impression de matériel publicitaire ou promotionnel/Services de reprographie
753045163	CCR Solutions inc.	4 789,65 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Équipement de réseau, données, voix ou multimédia ou plateformes et accessoires Sommaire: Maintenance ou soutien pour le matériel informatique/Services informatiques Sommaire: Services audiovisuels/Services de gestion administrative
753045196	Graphiscan	2 277,22 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Impression/Services de reprographie
753045265	Hôtel Omni Mont-Royal	3 153,32 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Hôtels et lieux d'hébergement et de réunion
753045278	Siemens Canada limitée	2 477,70 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Service de systèmes de sécurité/Sûreté et sécurité personnelle

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

RP-28 – ANNEXE 1

1 avril 2014 au 28 février 2015

Contrats octroyés

No contrat	Fournisseur	Montant contrat	Mode d'octroi	Description
753043258-11	Guay, Richard (avocat)	5 170,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043258-12	Guay, Richard (avocat)	1 363,70 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753043264-6	Poulin, Marc	10 080,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles
753045513-1	Gagné, Jean M.	2 240,00 \$	CONTRAT CONCLU DE GRÉ À GRÉ	Sommaire: Services d'arbitrage en relations du travail/Services de relations industrielles

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-29

Titre :

Liste des projets informatiques depuis 2005 :

- a. Évolution des coûts pour chacun des dossiers ;
- b. Nombre de consultants externes et coûts associés ;
- c. Indiquer la somme dépensée depuis 2005, par année financière (et prévisions pour 2015-2016), pour l'informatique et les technologies de l'information ;
- d. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Il n'y a eu aucun projet informatique en 2014-2015 au ministère du Travail.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail

DATE : 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-100

Titre :

Liste des dépenses de fonctionnement par année depuis 10 ans.

Liste des dépenses de fonctionnement pour 2014 (année civile)

Catégories de dépenses	Montants
Services de transport et de communication	52 764 \$
Services professionnels et auxiliaires	1 022 907 \$
Location de meubles	4 665 \$
Location de biens immeubles	277 238 \$
Fournitures et équipements	109 511 \$
Autres dépenses	18 324 \$
Total	1 485 409 \$

SOURCE:

Direction adjointe au budget

COLLABORATION:

BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail

VALIDATION:

BSMART

DATE :

2015-04-16

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-101

Titre :

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Évolution depuis 2010-2011 et prévisions pour 2015-2016.

Le ministère du Travail n'a aucun bureau régional

SOURCE : Bureau de la sous-ministre associée au Travail

DATE : 2015-04-15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-102

Titre :

Nombre de dossiers au BEM et évolution des délais d'attente au cours des cinq dernières années.

Nombre de dossiers au BEM 2010 à 2014

Année civile	Nombre de dossiers
2014	10 962

DÉLAIS DE TRAITEMENT MOYENS

Année civile	Délai moyen de convocation (jours)	Délai légal moyen (jours)	Délai opérationnel moyen (jours)
2014	35,9	15,4	51,3

SOURCE : Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-14

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-103

Titre :

Nombre d'avis confirmant ou infirmant l'opinion du médecin traitant depuis 2010-2011, par année financière.

Le Bureau d'évaluation médicale ne dispose pas de données concernant le nombre d'avis confirmant ou infirmant l'opinion du médecin traitant.

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-104

Titre :

Nombre d'avis demandés par la CSST et le nombre demandés par les employeurs depuis 2010-2011, par année financière.

Exposé et statistiques :

Nombre de dossiers au Bureau d'évaluation médicale depuis 2010-2011.

Année financière	CSST	Employeur	CSST et employeur	Total
2014-2015*	3 528	6 401	2	9 931

***Note : période du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015.**

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-105

Titre :

Liste des médecins du BEM approuvée selon l'article 216 de la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnels* depuis 2010-2011, par année financière. Ventilation par spécialité. Pour chacune des années, honoraires versés par médecin et par spécialité.

Le BEM ne dispose pas des données concernant les honoraires versés par spécialité.

Période du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015	
Spécialités	Membres
Chirurgie buccale	Blondeau, François
Chirurgie générale	Carrier, Jude
	Lamoureux, Patrice
Chirurgie orthopédique	Arsenault, Sarto
	Beaumont, Pierre
	Bouchard, Henri-Louis
	Cloutier, Réjean
	Corriveau, Mario
	Daoud, Hany
	Dehnade, Faramarze
	Desloges, Danielle
	Duchesne, Robert
	Dufour, Marcel
	Fallaha, Michel
	Fournier, Karl
	Gagnon, Serge
	Gagnon, Sylvain
	Godbout, Véronique
	Greenfield, Garry
	Jodoin, Alain
	Knight, Richard Stuart
	Labelle, Hubert
	Lacoursière, Jean-P.
	Laflamme, Georges H.
	La Haye, Bruno
	Landry, René
	Leclerc, Georges-E.
	Lemire, Luc
	Mac, Thien Vu
	Masri, Khalil
	Maurais, Gilles
	Morazain, Louis
	Morin, François
	Nault, Théodore

	Ortaaslan, Sevan Grégory
	Paradis, Gaston R.
	Perron, Odette
	Sepher Arae, Arash
	Wiltshire, David G.
Chirurgie plastique	Duranceau, Louise
	Léveillé, André
	Pelletier, Johanne
Dentisterie	LaBelle, Hubert R.
	Schwartz, Melvin
Dermatologie	Moreau, Linda
Médecine de famille	Dalcourt, Jean-Pierre
	Tremblay, Jean
Médecine physique et réadaptation	Bazinet, Brigitte
	D'Anjou, Jean-Maurice
	Duranceau, Jacques
	Lacoste, Pierre
	Parent, René
Neurochirurgie	Bouvier, Guy
	Cantin, Léo
	Demers, Jacques
	McLelland, Hans
	Michaud, Ysabel
	Shedid, Daniel
Neurologie	Bourgeau, Pierre
	Copti, Michel C.
	Masson, Hélène
Ophtalmologie	Mathieu-Millaire, Francine
Oto-Rhino-Laryngologie et chirurgie cervico-faciale	Abboud, Samir
Psychiatrie	Benoit, Suzanne
	Calouche, Sonia
	Croteau, Benoit
	Laliberté, Richard
Rhumatologie	Hazeltine, Mark
Urologie	Péloquin, François

SOURCE :

BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail

COLLABORATION :

BSMART

DATE :

2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-106

Titre :

Nombre de patients traités par médecin ayant participé au BEM depuis 2010-2011, par année financière.

Période du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015	
Membres	Nombre
Abboud, Samir	40
Arsenault, Sarto	163
Bazinet, Brigitte	347
Beaumont, Pierre	224
Benoit, Suzanne	133
Blondeau, François	14
Bouchard, Henri-Louis	104
Bourgeau, Pierre	153
Bouvier, Guy	125
Calouche, Sonia	33
Cantin, Léo	0
Carrier, Jude	13
Cloutier, Réjean	253
Copti, Michel C.	67
Corriveau, Mario	47
Croteau, Benoit	64
Dalcourt, Jean-Pierre	154
D'Anjou, Jean-Maurice	96
Daoud, Hany	486
Dehnade, Faramarze	62
Demers, Jacques	336
Desloges, Danielle	412
Duchesne, Robert	201
Dufour, Marcel	236
Duranceau, Jacques-A.	113
Duranceau, Louise	164
Fallaha, Michel	164
Fournier, Karl	403
Gagnon, Serge	209
Gagnon, Sylvain	76
Godbout, Véronique	21
Greenfield, Garry	300
Hazeltine, Mark	7
Jodoin, Alain	282
Knight, Richard Stuart	101
La Haye, Bruno	4

Labelle, Hubert	317
La Belle, Hubert R.	0
Lacoste, Pierre	74
Lacoursière, Jean-P.	258
Laflamme, Georges H.	322
Laliberté, Richard	119
Lamoureux, Patrice	10
Landry, René	85
Leclerc, Georges-E.	52
Lemire, Luc	91
Léveillé, André	242
Mac, Thien Vu	181
Masri, Khalil	163
Masson, Hélène	33
Mathieu-Millaire, Francine	32
Maurais, Gilles	386
McLelland, Hans	76
Michaud, Ysabel	96
Morazain, Louis	131
Moreau, Linda	13
Morin, François	93
Nault, Théodore	131
Ortaaslan, Sevan Grégory	104
Paradis, Gaston R.	223
Parent, René	210
Pelletier, Johanne	95
Péloquin, François	4
Perron, Odette	72
Schwartz, Melvin	3
Sepher Arae Arash	45
Shedid, Daniel	298
Tremblay, Jean	89
Wiltshire, David G.	276

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-107

Titre :

Ventilation des coûts de fonctionnement du BEM depuis 2010-2011, par année financière et les prévisions pour 2015-2016.

Les coûts de fonctionnement du BEM de 2010 à 2014, par année civile.

Année civile	Rémunération	Fonctionnement – Autres dépenses	TOTAL
2014	1 211 406 \$	1 485 409 \$	2 696 815 \$

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-108

Titre :

Répartition de l'effectif selon la spécialité et heures travaillées depuis 2010-2011, par année financière, fournir les prévisions pour 2015-2016.

La direction du BEM ne comptabilise pas les heures travaillées des membres. Le BEM répond aux demandes d'avis transmises par la CSST.

1 ^{er} avril 2014 au 28 février 2015	
Spécialités	Nombre de membres par spécialité
Chirurgie buccale	1
Chirurgie générale	2
Chirurgie orthopédique	36
Chirurgie plastique	3
Dentisterie	2
Dermatologie	1
Médecine de famille (omnipraticien)	2
Médecine physique et réadaptation (physiatrie)	5
Neurochirurgie	6
Neurologie	3
Ophthalmologie	1
Oto-rhino-laryngologie/chirurgie cervico-faciale	1
Psychiatrie	4
Rhumatologie	1
Urologie	1

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-109

Titre :

Nombre d'avis demandés par la CSST, même s'il n'y a pas de contestation, depuis 2010-2011, par année financière.

Année financière	Nombre d'avis demandés par la CSST, même s'il n'y a pas de contestation
2014-2015*	828

*Note : période du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015.

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-16

RP-110

Titre :

État de situation de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'économie et du travail publiées en décembre 2006, dans son rapport portant sur l'examen du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale et du document d'actualisation de ce rapport.

1. Que la diminution significative de la contestation s'inscrive au sommet des priorités en ce qui concerne la gestion du régime de santé et de sécurité du travail.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

2. Que le délai à l'intérieur duquel il est possible de contester une décision de la CSST soit élargi, et ce, pour éviter les contestations attribuables à la crainte de perdre son droit par l'effet de la prescription.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

3. Que le rôle du Bureau d'évaluation médicale soit revu de manière à éliminer la confusion entre son rôle scientifique et son rôle juridique.

Le BEM n'a pas de rôle juridique à jouer.

Suite aux recommandations de la CET de 2006, le BEM a mis en place les mesures suivantes :

- canevas sous la forme d'une consultation médicale spécialisée et non plus sous le format d'une décision ou tout autre document légal;
- formation pour clarifier le mandat et le rôle médical du BEM;
- changement dans le vocabulaire utilisé dans l'avis du BEM pour éviter tout vocabulaire ou référence à la terminologie juridique;
- relecture des avis afin de s'assurer de la conformité à ces directives;
- mise en place d'un plan de communication insistant sur le rôle médical du BEM :
 - dépliants expliquant le rôle scientifique du BEM;
 - révision de la correspondance précisant le rôle scientifique du BEM;
 - participation à des événements tels que : forum en santé et sécurité du travail; « Le Grand Rendez-vous en santé et sécurité du travail »; congrès médicaux dans le but d'expliquer le rôle scientifique du BEM;
- les formations sur le rôle du BEM, le canevas et la rédaction des avis sont mises à jour annuellement.

4. Qu'un mécanisme de soutien financier soit mis en place afin de protéger les travailleurs accidentés des préjudices attribuables, d'une part aux délais indus menant à une décision de la CLP et, d'autre part, à la suspension du versement des indemnités de remplacement du revenu (IRR) à la suite d'un avis du BEM.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

5. Que seule la Commission de la santé et de la sécurité du travail puisse demander au Bureau d'évaluation médicale d'émettre un avis.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

6. Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail déploie tous les efforts nécessaires pour mieux informer et soutenir les travailleurs victimes de lésions professionnelles.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

7. Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail déploie tous les efforts nécessaires pour mieux informer et soutenir les médecins qui ont charge des travailleurs victimes de lésions professionnelles, entre autres, en mettant sur pied les

expériences pilotes et les cliniques multidisciplinaires en soutien aux médecins traitants prévues en 1997, et qu'elle en rende compte dans son rapport annuel de gestion.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

8. Que les efforts d'amélioration du fonctionnement du Bureau d'évaluation médicale et de la qualité de ses avis se poursuivent.

Le BEM souscrit à cette recommandation de la Commission. Il a implanté une série de mesures afin d'améliorer la qualité des avis et mis en place un mécanisme de suivi.

Axes d'intervention :

- A. Restructuration organisationnelle;
- B. Interventions auprès des membres du BEM;
- C. Mesures d'amélioration de la qualité des avis;
- D. Organisation de colloques;
- E. Mesures d'amélioration des services à la clientèle, objectif 1.2.1 du plan d'action 2014-2015 : Contribuer au maintien du lien d'emploi du travailleur dans le respect de son intégrité;
- F. Plan de communication;
- G. Plan stratégique du ministère du Travail (2009-2012), objectif 3.3 : Accroître la reconnaissance de l'expertise du BEM , reconduit en 2012-2013 et en 2013-2014.

9. Que le rapport annuel de gestion du ministère du Travail fasse explicitement et exhaustivement mention des éléments suivants : L'évaluation continue par rapport à l'amélioration du fonctionnement du Bureau d'évaluation médicale, notamment par rapport aux mesures administratives proposées en 1997; les objectifs et les indicateurs de performance relatifs aux orientations, aux activités et à la gestion du Bureau d'évaluation médicale.

Depuis 2006, les informations concernant le BEM dans le Rapport annuel de gestion du MTRAV ont augmenté et présentent l'ensemble de son fonctionnement et les indicateurs de performance pertinents s'y rapportant.

10. Que le rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale, prescrit par l'article 68, de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit déposé par le ministère du Travail sur une base bisannuelle.

Il y a consensus tant au ministère du Travail qu'au CCTM sur le fait que la mesure proposée par la Commission est très exigeante. La mesure proposée précédemment, soit une information exhaustive au rapport annuel de gestion, permettra d'atteindre l'objectif de la Commission de bien évaluer le fonctionnement du BEM.

11. Que soit évaluée l'opportunité de développer un programme de soutien financier aux organisations qui viennent en aide aux travailleurs accidentés non-syndiqués, comme il en existe dans d'autres provinces au Canada.

Voir la question 80 des demandes de renseignements particuliers de la CSST

SOURCE : BEM – Bureau d'évaluation médicale – Secrétariat du travail
COLLABORATION : BSMART
DATE : 2015-04-20

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-156

Titre :

Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au CCTM et copie des avis transmis au ministre depuis 2010-2011, par année financière, en indiquant l'état des travaux en cours.

2014-2015

Avis concernant le renouvellement du mandat de la présidente de la Commission des lésions professionnelles.

Avis concernant le renouvellement du mandat de la vice-présidente de la Commission des lésions professionnelles.

Avis sur le *Rapport sur la consultation relative à la Loi sur les décrets de convention collective*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-157

Titre :

Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des 5 dernières années et celle en cours.

2014-2015

Aucun avis pour cet exercice.

SOURCE : Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre – Secrétariat du travail
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP-158

Titre :

Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des 5 dernières années. Fournir l'objet de la plainte.

2014-2015

Plaintes traitées : 0

Décisions rendues : 0

Cas en délibéré : 0

SOURCE : Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre – Secrétariat du travail
DATE : 2015-04-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP- 159

Titre :

Liste des avis de licenciements collectifs reçus au ministère depuis le 1^{er} décembre 2009 jusqu'à ce jour. Ventilation par région et renseignements suivants :

- a) nom et adresse de l'entreprise;
- b) date de l'avis et/ou de la fermeture;
- c) type ou secteur d'activité de l'entreprise;
- d) nombre total d'employés de l'entreprise;
- e) nombre de salariés temporaires et permanents visés par le licenciement;
- f) motifs du licenciement.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)
répondra à cette question puisqu'elle relève de sa responsabilité.